

L'ANFH LANCE LA ForMuLE, SON NOUVEL OUTIL DE COMMANDE DE FORMATION EN LIGNE

LA ForMuLE ANFH est un acronyme qui signifie « Les Achats de FORMation MUtualisés en Ligne pour les Etablissements adhérents de l'ANFH ». Ce nouvel outil numérique proposé par l'ANFH a pour objectif de faciliter l'achat des formations pour les établissements de la Fonction publique hospitalière, adhérents à l'ANFH. Mais pas seulement...

Le statut de Centrale d'achat à but non lucratif de l'ANFH lui confère la possibilité de contractualiser des marchés de formation pour le compte de ses adhérents, au bénéfice de leurs professionnels FPH et médicaux. Les établissements adhérents peuvent ainsi passer des commandes sans être soumis à une obligation de mise en concurrence préalable, l'appel d'offres ayant été réalisé par l'ANFH dans le respect des règles de la commande publique.

Pour aller plus loin dans cette démarche de service aux établissements, l'ANFH mettra à leur disposition à la rentrée « LA ForMule », nouvel outil de commande en ligne permettant de consulter l'offre de formation achetée par l'Association et de commander, de manière dématérialisée, des sessions intra ou inter-établissements.

Près de 600 marchés de formation seront ainsi accessibles aux établissements.

Ainsi, LA ForMuLE vise plusieurs objectifs ...

- Faciliter l'achat de formations réalisé par les établissements, en GHT ou non ;
- Renforcer l'offre de services auprès des établissements, sans formalité ni surcoût ;
- Offrir aux établissements des conditions de réalisation de prestations de formation sécurisées ;
- Proposer une offre de formation adaptée aux attentes et à l'actualité des établissements de la FPH.

... grâce à des fonctionnalités adaptées aux besoins des établissements :

- Visualiser l'ensemble de l'offre de formation achetée par l'ANFH
 - Rechercher une formation adaptée aux besoins (thématique, durée, modalités, DPC...) ;
 - Consulter et / ou télécharger le programme détaillé d'une formation ;
 - Préparer en ligne la commande de formation
 - Valider et envoyer le bon de commande à l'organisme de formation ;
 - Modifier et / ou annuler une commande ;
 - Assurer le suivi des commandes ;
 - Consulter les données statistiques relatives aux commandes passées dans l'outil.

Pour être formés à l'utilisation de l'outil et demander la création d'un compte utilisateur, les établissements adhérents devront à partir de la rentrée se rapprocher de leur délégation ANFH qui leur indiquera le mode opératoire.

Dans un second temps, la ForMule ANFH sera interfacée avec Gesform Evolution.

L'ANFH en bref –

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. En complément de la gestion des 827 millions d'euros collectés, l'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus de 956 000 personnes.